

2025

RAPPORT D'ACTIVITE



PCPE
POLYHANDICAP
PÔLE DE COMPÉTENCES
ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES

Le PCPE Polyhandicap

En bref

Qu'est-ce que le polyhandicap ?

Le polyhandicap est une situation de vie d'une personne présentant un dysfonctionnement cérébral précoce ou survenu au cours du développement, ayant pour conséquence de graves perturbations à expressions multiples et évolutives de l'efficacité motrice, perceptive, cognitive et de la construction des relations avec l'environnement physique et humain. Il s'agit d'une situation évolutive d'extrême vulnérabilité physique, psychique et sociale au cours de laquelle certaines de ces personnes peuvent présenter, de manière transitoire ou durable, des signes de la série autistique

Définition selon le décret du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques définit le polyhandicap

Les principes du PCPE polyhandicap

Le pôle de compétences et de prestations externalisées vient renforcer la palette de l'offre de service médico-sociale, sanitaire et sociale en proposant une réponse souple et adaptée. Répondant au profil des personnes handicapées et leurs aidants, dans une visée inclusive permettant à la personne d'être accompagnée selon ses besoins et compétences sur son lieu de vie.

Le PCPE Polyhandicap 276, lui, est une réponse différente avec un collectif d'association. Celles-ci mettent à disposition solidairement des moyens humains et/ou matériels pour permettre en fonction des demandes : une meilleure orientation, des bilans, des observations, ou tout autres réponses favorisant la lecture et la clarté du parcours de l'utilisateur.

Le PCPE Polyhandicap 276 intègre une phase de coordination de parcours de l'utilisateur et d'animation du collectif .

Le PCPE polyhandicap 276 intervient sur la Seine-Maritime et l'Eure.



SOMMAIRE

01

Rapport financier sur l'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) 2024

- CF documents transmis par le service finances du CCAS YVETOT

02

L'équipe

- Le/La Directrice
- Le/La Responsable
- Le pôle administratif
- Le/La Coordinatrice de parcours
- Le/La Psychologue
- Les Ergothérapeutes
- Les locaux

03

Appui aux situations individuelles

- Les personnes accompagnées
- Les interventions réalisées
- Le conventionnement et le financement de professionnels libéraux



04

Animation Territoriale

- Fonction ressources Polyhandicap
- Communautés 360
- Actions collectives

05

Montée en compétences des acteurs

- Formation

06

La gouvernance et la communication

- Le collectif / partenaires
- Le logo
- La plaquette

01

Rapport financier sur l'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) 2025

Le PCPE Polyhandicap a été créée le 1er juin 2022 et son financement est alloué par l'Agence Régionale de Santé.

Le service finances du CCAS d'Yvetot a transmis l'ensemble des éléments financiers concernant le PCPE Polyhandicap pour l'année 2025.



The page has a solid pink background. On the left side, there are several circles of different sizes, also in a light pink color, arranged vertically. The number '02' is centered in the upper half of the page.

02

L'équipe

- **La Direction**

La Directrice du PCPE Polyhandicap est Soizic MAINGANT LE GALL, également pilote de l'ERHR Nord-Ouest. Elle a pris ses fonctions au sein du PCPE en juin 2022.

- **La responsable du PCPE polyhandicap 276**

Le responsable du PCPE Polyhandicap est Flore SCHNITZLER. Elle assure ses fonctions depuis octobre 2024. Elle est également responsable du territoire de Normandie à l'ERHR Nord-Ouest. La responsable du PCPE Polyhandicap agit sur l'animation opérationnelle de l'équipe. Elle anime et est à l'écoute du territoire dans sa capacité à apporter des solutions aux usagers du PCPE Polyhandicap. Elle a pour objectif de mettre en œuvre le projet du PCPE auprès des équipes, et de déployer le réseau de partenaires pour sans cesse améliorer la réponse proposée.

- **Le pôle administratif**

L'assistante du PCPE Polyhandicap est Mathilde DEVAUX. Elle assure cette fonction depuis juin 2024.

L'assistant(-e) assure la gestion administrative du service, le suivi et la gestion des dossiers en fonction de l'organisation définie et de ses compétences. Elle effectue l'accueil téléphonique et collecte les informations des établissements et/ou usagers et leur famille concernant les demandes d'intervention du PCPE polyhandicap. Elle assure la tenue et la mise à jour du logiciel Médiatteam.

Elle assiste l'équipe dans l'organisation du service et participe au suivi des projets et activités. L'assistante est basée à Yvetot.

- **La coordinatrice de parcours du PCPE polyhandicap 276**

La coordinatrice de parcours du PCPE est Ophélie ANDRIEUX. Elle a pris ses fonctions en mars 2025 à temps complet.

Sophie LONGUEMARE assure la fonction de coordinatrice de parcours sur le PCPE Polyhandicap à 50% ainsi que sur l'Equipe Relais Handicaps Rares Nord-Ouest. Elle a pris ses fonctions en mai 2025.

Dans l'accompagnement des familles, la coordinatrice de parcours occupe une place particulière apparentée à celle du « pivot ». Elle permet à la personne concernée et/ou à la famille de formaliser une demande concrète qui sera l'axe principal d'accompagnement de toute l'équipe du PCPE polyhandicap et des partenaires. Elle se doit de coordonner les acteurs autour des situations dans le but de répondre à la demande.

- **Les ergothérapeutes du PCPE polyhandicap 276**

Actuellement 2 personnes occupent 1,5 ETP d'ergothérapeute, Estelle PREY arrivée en Octobre 2022 et Floriane CERVEAU arrivée en février 2023.

Leur mission est de permettre à la personne concernée et sa famille de disposer des ressources en ergothérapie. Elles interviennent auprès des usagers et les accompagnent dans la réalisation des activités quotidiennes. Pour ce faire, elles sont amenées à se rendre sur les différents lieux d'accueils de la personne (domicile, crèche, école...) pour proposer des aménagements de leur environnement ou des préconisations de matériels adaptés (Fauteuil roulant, appareillages spécifiques, adaptation véhicule).

Elles participent également à la prévention des troubles musculo-squelettiques des proches et/ou des aidants.

Dans le cadre du contrat d'accompagnement, des interventions ponctuelles ou régulières en ergothérapie peuvent être envisagées au regard de la demande.

Elles sont amenées à collaborer avec l'ensemble des professionnels libéraux du territoire, qu'ils soient ou non conventionnés avec le PCPE polyhandicap.

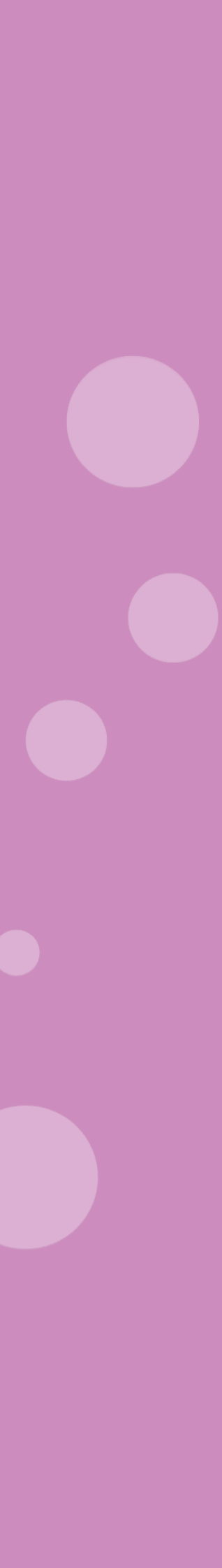
- **La psychologue du PCPE polyhandicap 276**

La psychologue du PCPE était Amandine LIGER, arrivée en Janvier 2023 jusqu'au 02 janvier 2026. La psychologue rencontre l'utilisateur et sa famille et par son intervention, permet de mettre en lumière le fonctionnement intrafamilial dans lequel évolue la personne concernée. Avec celui-ci, elle établit les leviers et les freins qui pourraient agir sur la qualité de l'accompagnement et la capacité du système à répondre à la demande. Elle intervient principalement auprès des aidants.

Cette année l'équipe a connu des changements avec l'arrivée de nouveaux professionnels :

- L'arrivée d'Ophélie ANDRIEUX, coordinatrice de parcours
- L'arrivée de Sophie LONGUEMARE, coordinatrice de parcours à temps partiel

Des liens de proximité existe entre l'équipe du PCPE et l'équipe de l'ERHR. Afin de travailler cette transversalité, nous avons organisé plusieurs journées de travail d'équipe en présentiel. Les liens sont également faits via des actions collectives organisées conjointement.

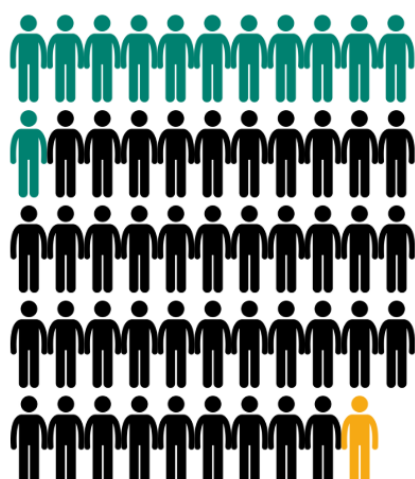
The left side of the page features a vertical column of five circles of varying sizes, all in a light purple color. The circles are positioned at approximately one-quarter, one-third, one-half, two-thirds, and three-quarters of the page height from the top.

03

Appui aux situations
individuelles

Parmi les missions du PCPE Polyhandicap, nous retrouvons celle d'accompagner les personnes présentant un polyhandicap et leur entourage. Le PCPE Polyhandicap est susceptible d'être interpellé pour toute personne présentant un polyhandicap et étant en rupture de parcours, quel que soit son âge, sur les territoires de l'Eure et la Seine-Maritime.

Cette partie a pour objectif de faire une typologie des personnes accompagnées en 2025 ainsi qu'un focus sur les interventions réalisées par le PCPE Polyhandicap.



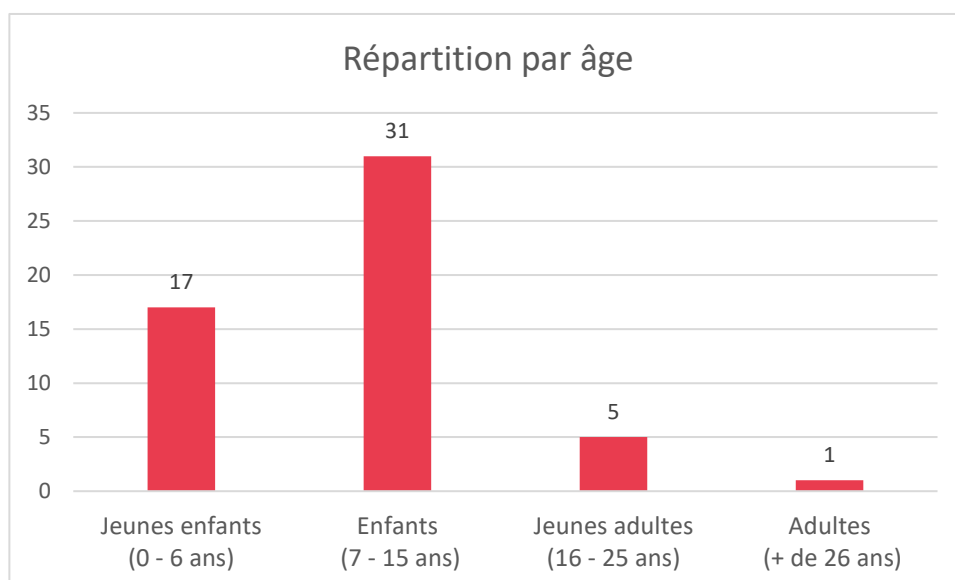
12 nouvelles situations
1 réorientation

Parmi les 54 personnes accompagnées en 2025, nous avons accompagné 12 nouvelles personnes, soit 22% d'accompagnement de nouvelles situations. Il est à noter qu'une personne accompagnée est décédée.

Le nombre de personnes suivies est en diminution de 13% par rapport à l'année précédente. Cette diminution concerne les deux départements (Seine-Maritime et Eure).

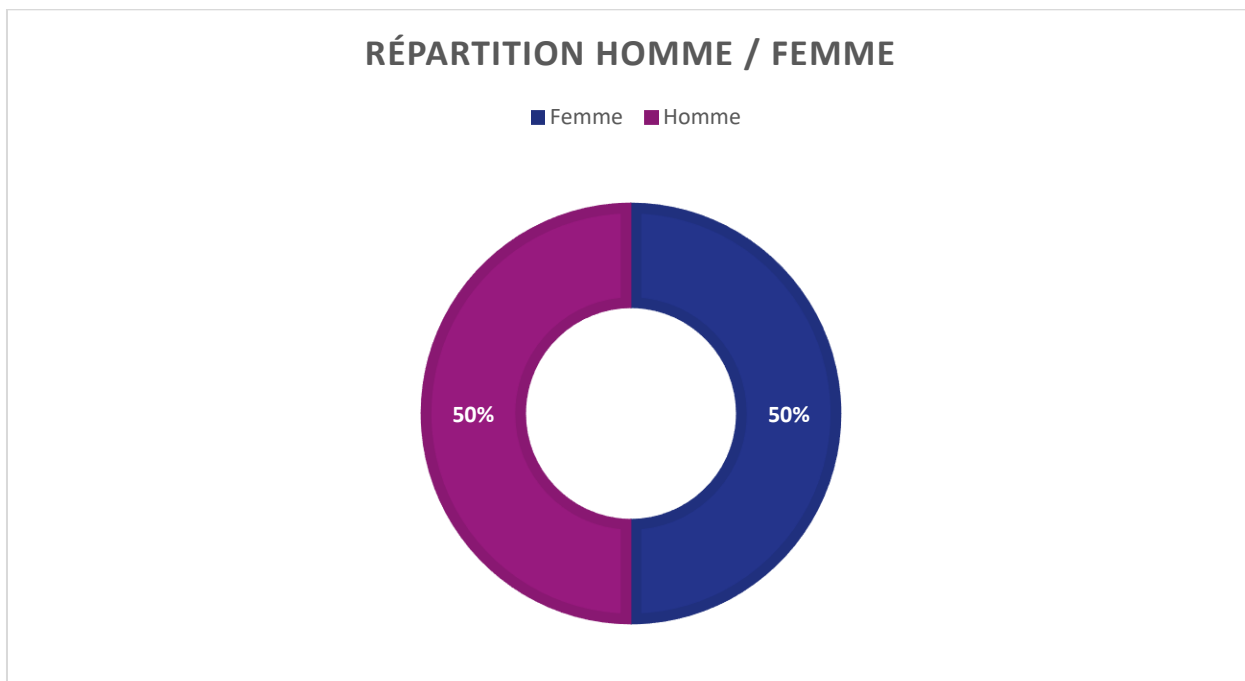
L'âge moyen des personnes accompagnées

L'âge moyen des personnes accompagnées est de 10 ans. Toutefois, nous pouvons observer de grands écarts d'âge. La personne la plus jeune accompagnée a 3 ans et la plus âgée a 51 ans. Nous constatons que nous sommes majoritairement interpellés pour des situations du secteur enfant entre 0 et 15 ans.



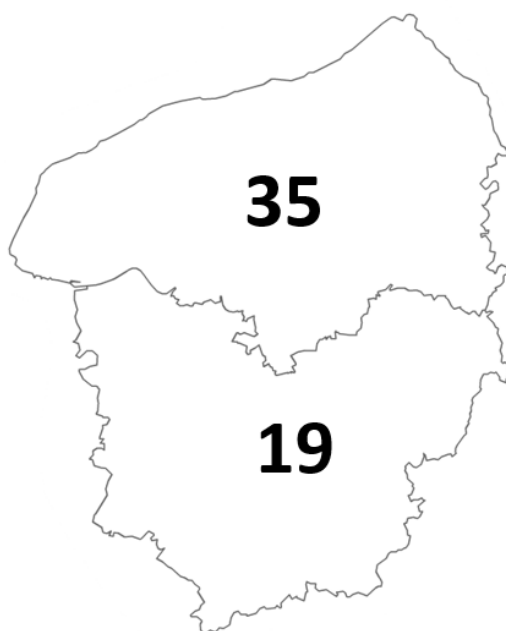
La répartition par genre

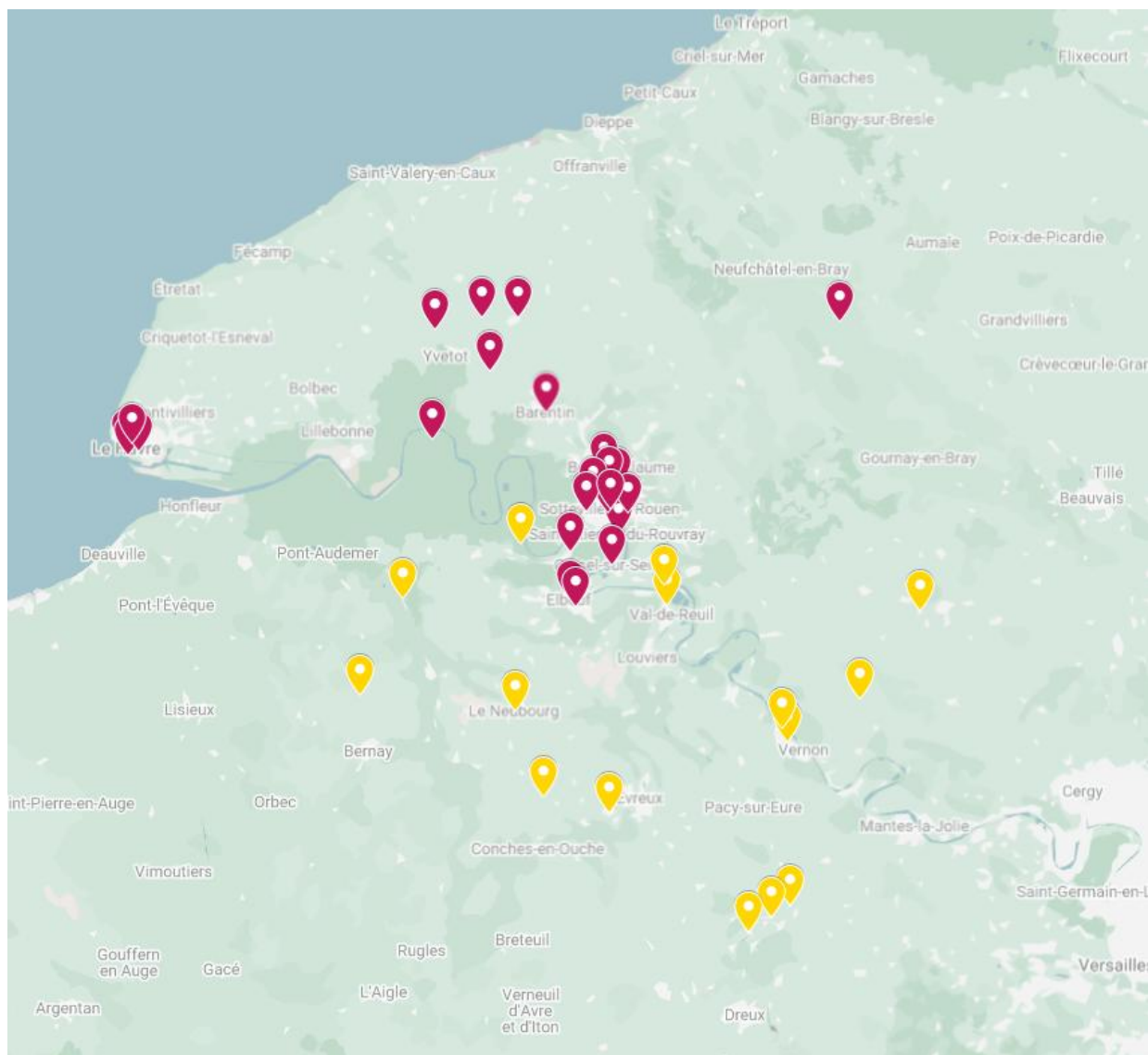
La répartition homme / femme est équilibrée, avec l'accompagnement de 27 hommes et de 27 femmes.



Lieu de résidence des personnes accompagnées

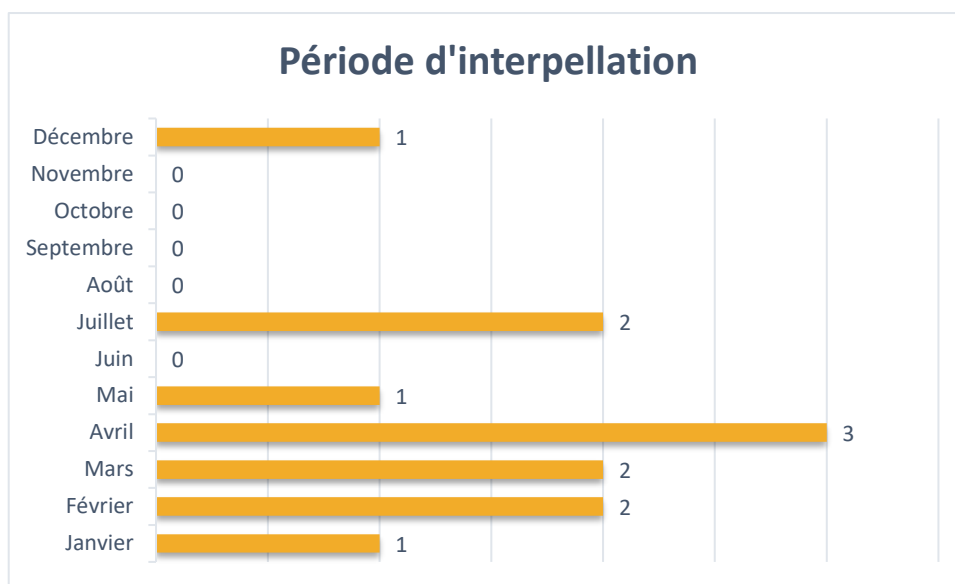
La localisation des personnes accompagnées n'est pas équilibrée entre les deux départements : 65% des situations résident en Seine-Maritime, et 35% des situations résident dans l'Eure. Néanmoins, au regard des effectifs de population, cela s'explique.





Dans toutes les situations, la personne est hébergée au sein d'un domicile familial.

Toutefois, à noter que le choix de l'hébergement est par manque de solution, en attente d'une place en ESMS dans la majorité des cas. Cela reflète la notion de rupture de parcours.

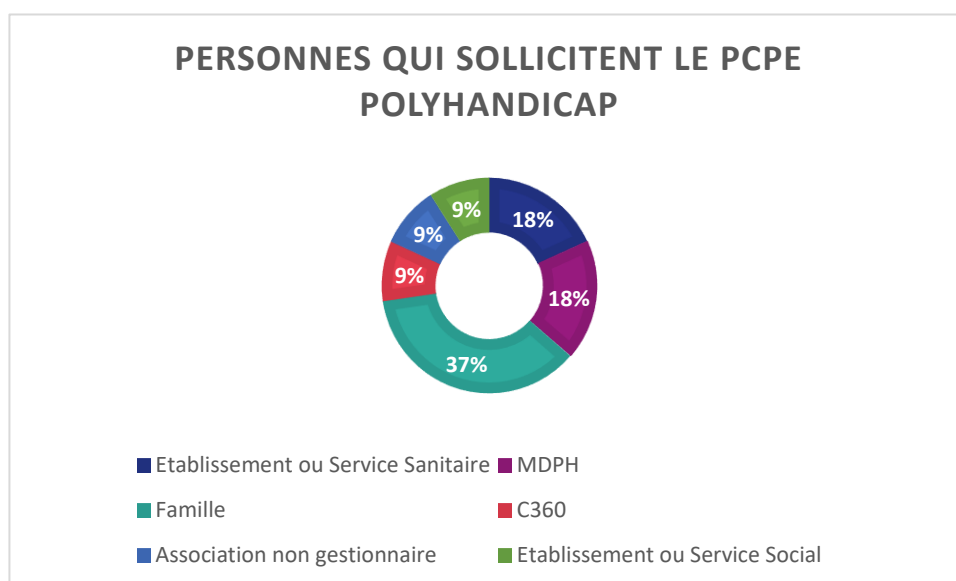


Nous constatons que nous sommes fortement interpellés sur le mois d'avril. La période d'août à novembre n'a eu aucunes nouvelles situations, à l'instar du mois de juin.

Les personnes qui sollicitent le PCPE Polyhandicap

Dans l'ensemble, nous sommes principalement interpellés par les MDPH, les familles, les services et établissements médico-sociaux, ainsi que les services et établissements sanitaires.

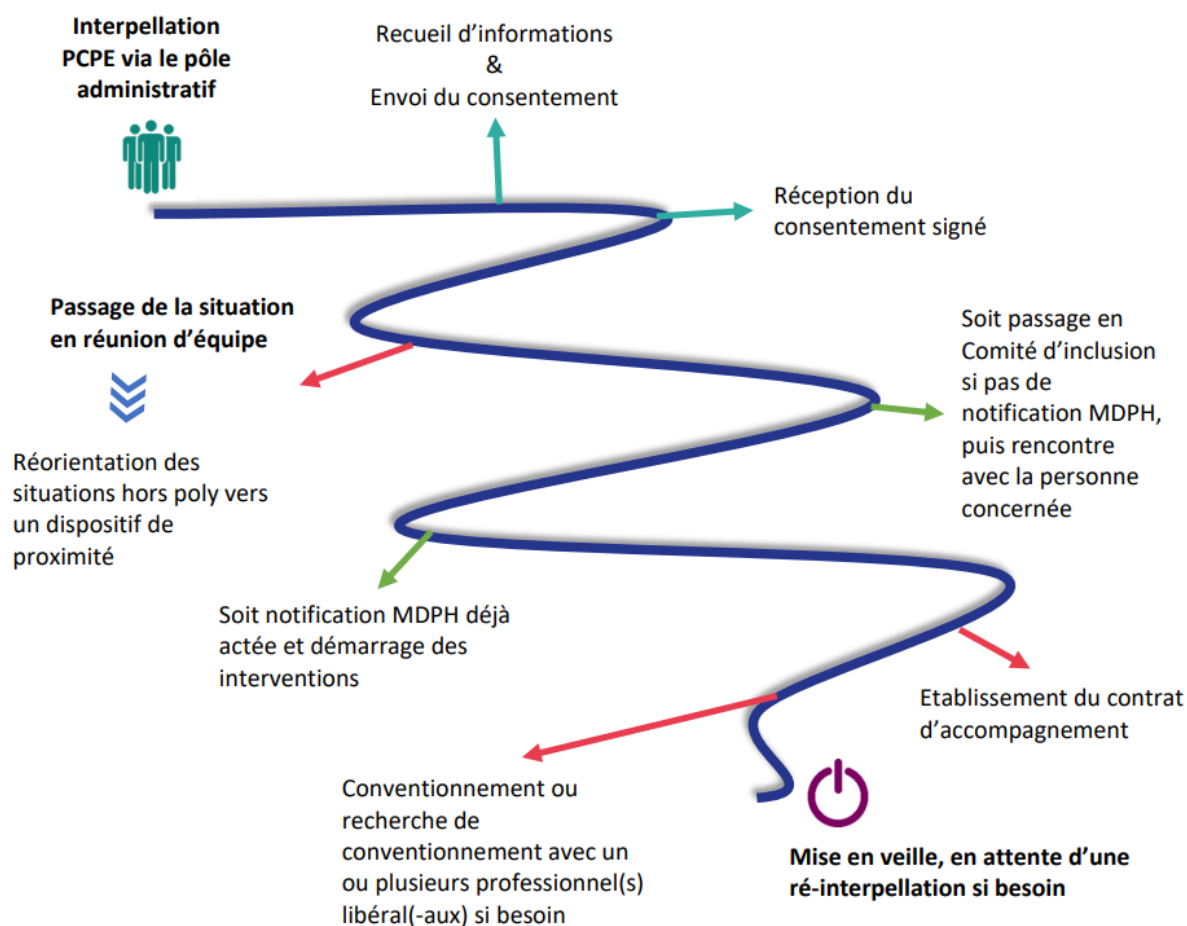
Pour certaines situations, nous pouvons également être interpellés par des structures du dispositif « intégré » (ERHR, PCO, PCPE Normandie Seine Eure...). Ce nombre tend à augmenter au fil du temps du fait du travail mené avec les autres structures partenaires.



Les interventions réalisées par le PCPE Polyhandicap en 2025

En 2025, nous avons réalisé 5 940 interventions, dont 7 premières visites à domicile.

Nous avons profité des nouvelles arrivées dans l'équipe pour clarifier nos processus d'intervention.

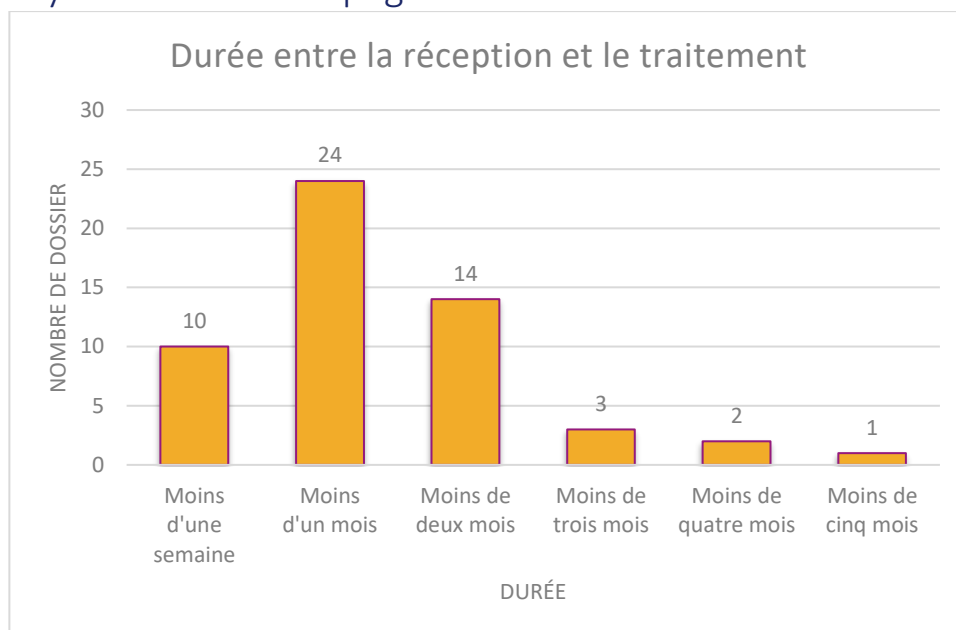


Les interventions des référentes de situations prennent de multiples formes :

- Visite à domicile
- Visite d'établissement
- Echange par mail
- Entretien téléphonique
- Entretien en visio
- Réunion de concertation

Compte-tenu de la complexité des situations, le PCPE Polyhandicap doit mobiliser une variété de réponses et développer une capacité à les articuler afin de fluidifier les parcours.

Durée moyenne des accompagnements

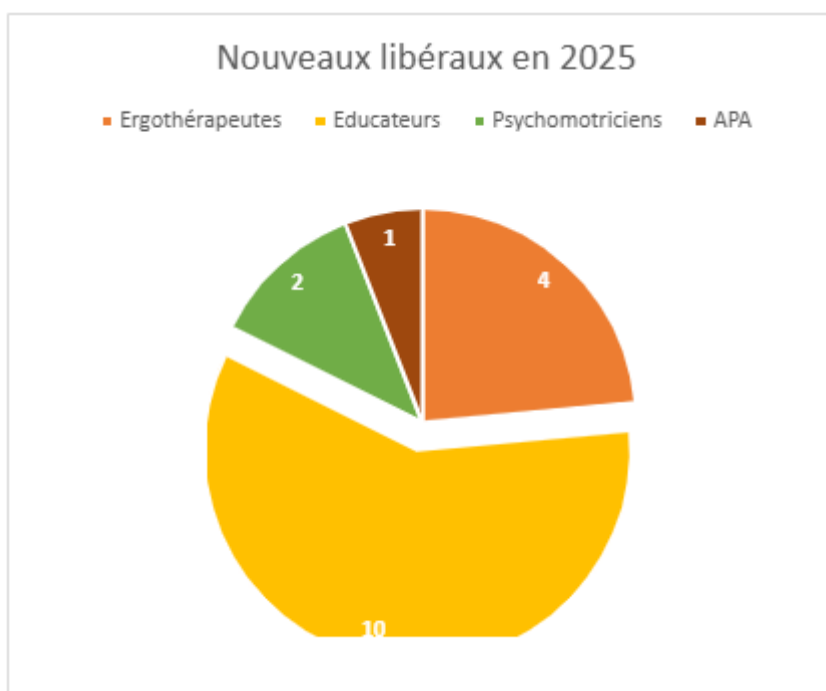


La durée d'intervention du PCPE Polyhandicap peut varier, notamment pour les raisons suivantes :

- Durée de retour du consentement
- Durée de retour de l'échelle de sévérité, document demandé pour l'avis du Comité d'Inclusion en cas d'absence de notification MDPH
- Délai d'attente de passage en Comité d'Inclusion ou en Equipe pluridisciplinaire de la MDPH

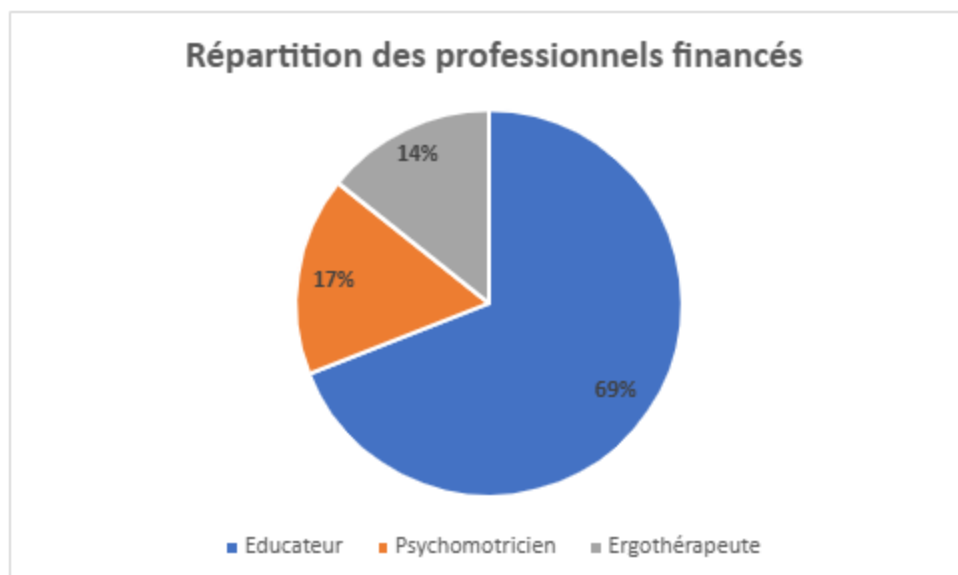
Le financement des professionnels libéraux

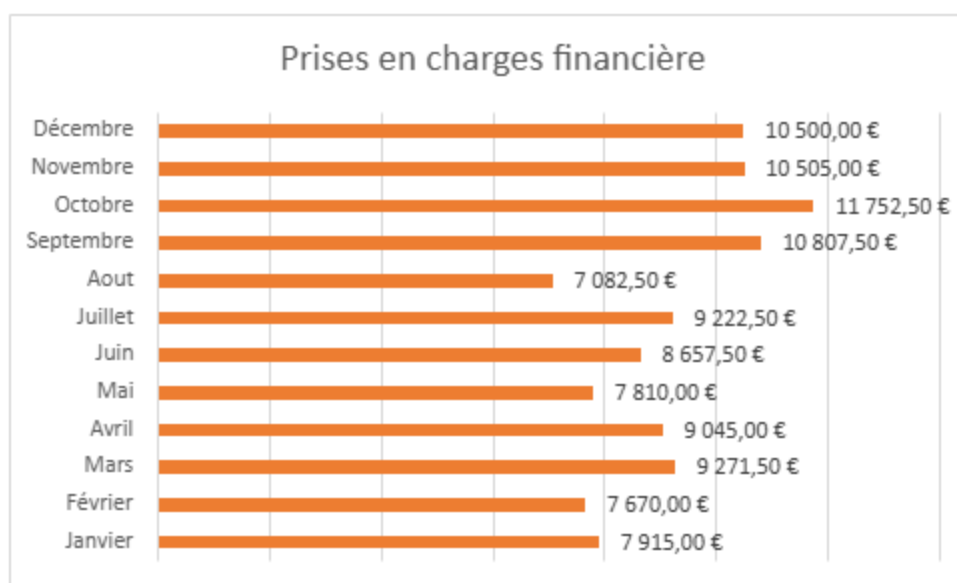
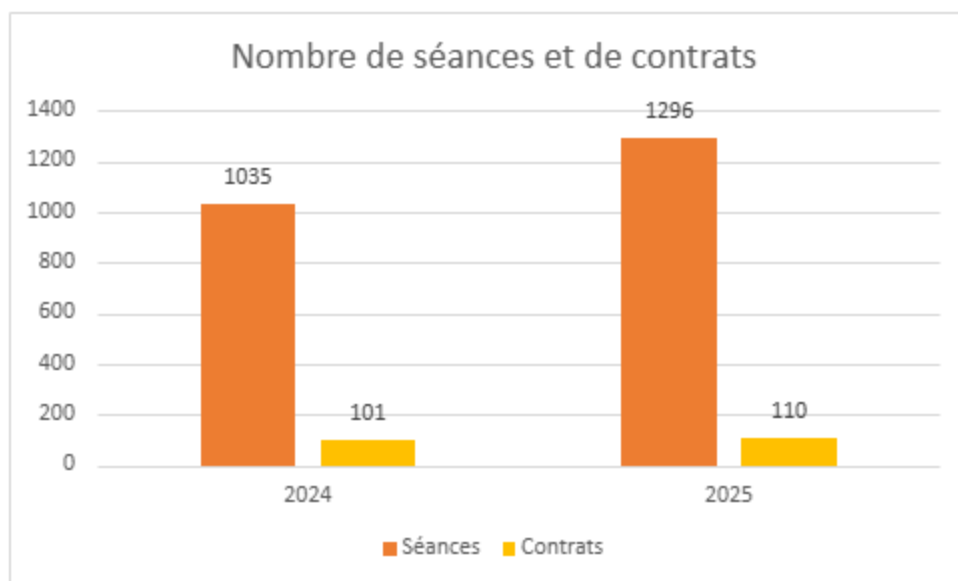
Sur l'année 2025, le PCPE Polyhandicap a conventionné avec 17 nouveaux professionnels libéraux, sur l'ensemble des départements 76 et 27.



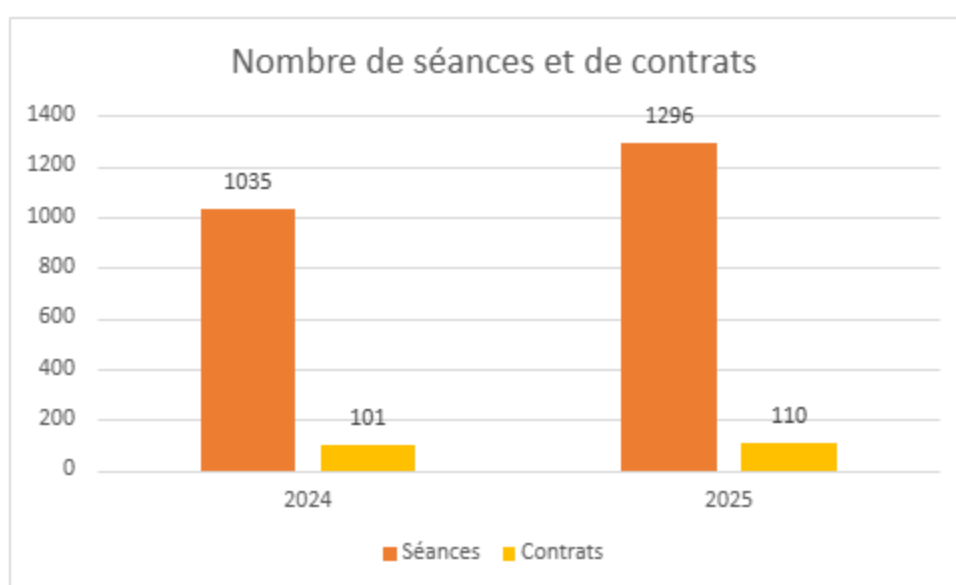
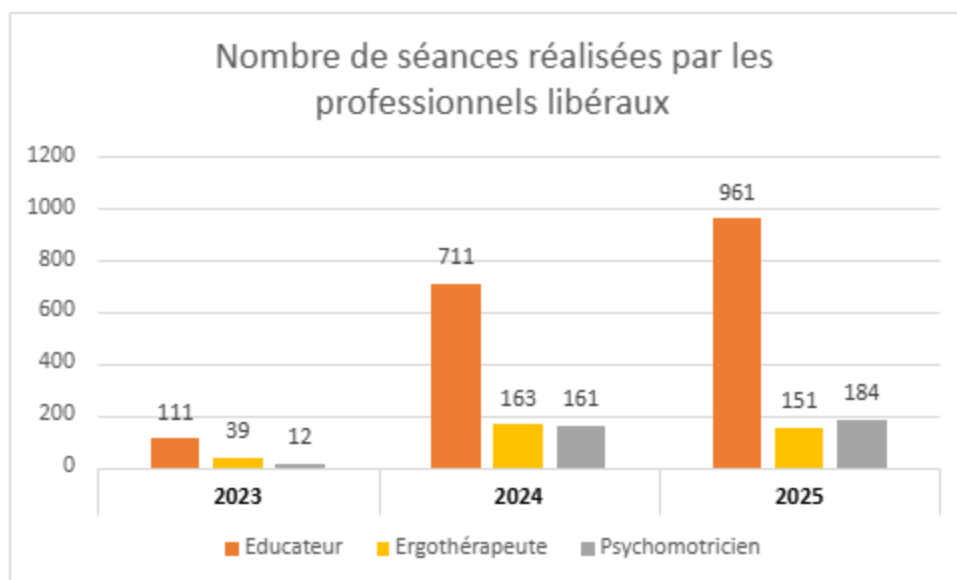
A l'issue de ses présentations, nous transmettons aux professionnels la convention d'adhésion au PCPE Polyhandicap, ainsi qu'un questionnaire nous permettant d'appréhender l'ensemble des formations de ces professionnels libéraux.

Pour l'année 2025, 110 contrats d'accompagnement ont été signés. Le PCPE Polyhandicap a pu financer 110 564€ de prestations, comprenant la réalisation de bilan et d'interventions. Soit une hausse de 64% par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par l'augmentation du tarif horaire que le PCPE Polyhandicap a accordé aux professionnels libéraux (5€ de plus pour les éducateurs) ainsi que l'augmentation du nombre de contrats et de séances réalisées.





1296 séances ont été mises en place par des professionnels libéraux pour l'ensemble des personnes accompagnées. Une séance dure entre 45 minutes et 2h00 selon les situations. Soit une hausse de 25% par rapport à l'année dernière. Cette hausse s'explique par le nombre de contrats signés sur l'année 2025 (+9% par rapport à l'année précédente). Il y a 108 séances financées en moyenne par mois. Par enfant, 31 séances en moyenne à l'année.



Le coût moyen par intervention s'élève donc à 85€. A noter que des frais kilométriques peuvent être pris en charge en sus du montant des séances, lorsqu'un professionnel libéral intervient au domicile de la personne accompagnée.

The page has a solid teal background. On the left side, there are several circles of different sizes, some solid teal and some white with teal outlines, arranged in a vertical column.

04

Animation territoriale

Fonction Ressources Polyhandicap

- Les enjeux :
 - Evolution qualitative des prises en charge et des accompagnements
 - Réaffirmation et renforcement de la place des usagers et des aidants
 - Structuration des parcours
 - Fonction d'observation et de diagnostic territorial
- Implication de la fonction ressource en tant que membre cœur de chacune des communautés 360 normandes :
 - Apporter une réponse inconditionnelle et de proximité en privilégiant le milieu ordinaire ;
 - Permettre l'accès aux droits des personnes en situation de handicap en faisant le lien avec les acteurs compétents du territoire et en mettant en œuvre une logique « d'aller vers » ;
 - Mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs, de droit commun et spécialisés, pour proposer une réponse concrète globale et inclusive ;
 - Améliorer la fluidité du parcours des PH, éviter les situations de rupture et les personnes « sans solution » ;
 - Soutenir l'expression des personnes en favorisant leur autodétermination ;
 - Impliquer une responsabilité populationnelle et territoriale des opérateurs de l'accompagnement.

LE GT poly 76 est le seul à fonctionner en tant que tel, en 2025, 4 réunions ont eu lieu. Le département du 27 a été intégré à la demande des acteurs dans le groupe.

- 101 SITUATIONS évoquées (suivies ou non par le pcpe polyhandicap)
- 45 établissements sont recensés sur le tableau

Ces réunions ont vocation à mutualiser le travail de la liste d'attente départementale constituée.

Participation à toutes les Communautés :

- Participation aux Communautés 360 de chaque territoire de santé, observation dans l'accompagnement des situations individuelles
- Participation aux Comités décisionnels (pilote ou responsable territoriale) et aux Comités Thématiques (professionnels ERHR ou PCPE selon le territoire)
- En fonction des territoires, la FR poly, l'ERHR et le PCPE Polyhandicap sont représentés.

Actions collectives

Le PCPE Polyhandicap a ainsi réalisé 54 actions collectives en 2025.

Il y a eu notamment des rencontres avec différents partenaires, comme Vitalliance, équipe de soins palliatifs, Unis Cités, EMPH Evreux, plateforme AMER Rouen, Normandie Pédiatrie, La Ronce, Handiplateforme, DESTIA...

Mais aussi des ESMS comme Colette Yver, Envol St Jean, IME Tilly, DAC Yren, MAS Freneuse... Des rencontres dans différents salons ou colloques, comme le Salon de l'autonomie, la Caravane des TND, soirée des Handicaps moteurs au CHU ROUEN, salon des Solidarités...

Le PCPE participe 1 fois par mois aux Equipes Pluridisciplinaires des MDPH 27 et 76.

Des STAFF avec le CHU de Rouen et le CHU Monod du Havre sont également organisés tout au long de l'année.

Ensemble des réunions 2025	Nombre
Comité d'inclusion	8
Equipe Pluridisciplinaire MDPH 76	11
Equipe Pluridisciplinaire MDPH 27	10
STAFF CHU ROUEN	3
STAFF MONOD LE HAVRE	1
GT POLY 76/27	4
Communauté 360 - Comités décisionnels ou restreints	9
Communauté 360 - Comités thématiques	13

05

Montée en compétences des acteurs

L'une des missions attribuées au PCPE Polyhandicap est l'accompagnement à la montée en compétence des acteurs sur le territoire.

Ainsi, en partenariat avec l'ERHR Nord-Ouest, le PCPE Polyhandicap a décidé de mettre en place des formations sur ces trois sujets, à savoir :

- La communication alternative et augmentée
- La gestion des comportements problèmes
- La coordination de parcours

Formation Communication Alternative et Augmentée (CAA)

Au cours de l'année 2025, nous avons pu réaliser 1 action de formation. Cette session a été organisée sur YVETOT. Nous avons proposé également une formation spécialement pour les orthophonistes.

Formation Mieux Comprendre et Gérer les Comportements Défis

Au cours de l'année 2025, nous avons pu réaliser 8 actions de formation, dont 6 sessions ont été organisées en Seine-Maritime, une dans les Hauts-de-France et une en visioconférence.

Une formation dédiée aux aidants du 76, financée par le département de la Seine-Maritime, a été organisée en décembre 2025 regroupant les formations (CAA et comportements défis).

Formation Coordinateur de Parcours

Au cours de l'année 2025, nous avons pu réaliser 6 actions de formation organisées dans plusieurs villes en France : Vaulx-en-Velin, Rouen, Lille, Lyon, Evreux et Pont-Saint-Esprit.

Les Partenaires

Le PCPE Polyhandicap 276 est la résultante d'un collectif d'associations, des dispositifs et d'établissements publics concernés par le polyhandicap qui met en œuvre des solutions en fonction de la demande de l'utilisateur. Les partenaires sont les acteurs incontournables du parcours de l'utilisateur. C'est au sein de ces associations, dispositifs et établissements publics que la technicité et le savoir-faire résident. Les modalités du PCPE Polyhandicap permettent la mobilisation de ces acteurs.

A ce jour, au sein du collectif la quasi-totalité des associations concernées par le polyhandicap sur les départements de l'Eure et de la Seine Maritime sont représentées. En ce qui concerne l'accompagnement précoce, il ne manque qu'un seul CAMPS hospitalier.

L'une des particularités du PCPE Polyhandicap est d'animer le territoire et ses acteurs. Cela passe par les rencontres régulières, au moins 2 par an avec la directrice du PCPE Polyhandicap, mais aussi par l'animation des groupes de travail sur le Polyhandicap. La possibilité d'être associé à des réunions de services aux seins des associations, sur demande, dans le but de trouver des solutions sur les parcours des personnes accompagnées par les structures, est aussi proposée au réseau.

Le logo

Le logo du PCPE Polyhandicap a été créé en 2023 et validé par l'ensemble des membres du collectif. Il existe en 2 déclinaisons :



PCPE
POLYHANDICAP
PÔLE DE COMPÉTENCES
ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES

Le logo utilise habilement des formes distinctes pour représenter visuellement la personne centrale entourée de deux autres formes de personnes en arrière-plan. Cette disposition symbolise l'idée de soutien et d'accompagnement, mettant en avant la personne centrale tout en soulignant l'importance de l'entourage de professionnels libéraux.

La plaquette

Une plaquette a été créée à destination des professionnels, des familles et des personnes concernées. Cette plaquette a été conçue pour être claire, accessible et structurée, facilitant l'information et l'orientation.

NOS PARTENAIRES

pcpe.poly@ccas-yvetot.fr
 02 35 56 07 59
www.nordouest.erhr.fr/pcpe-polyhandicap

Plus d'informations
SCAN ICI

ERHR NORD-OUEST Ver+ Ville de cœur C.C.A.S.

PCPE²⁷⁶
POLYHANDICAP
 PÔLE DE COMPÉTENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES

PCPE Polyhandicap

Pour qui ?

Les personnes avec diagnostic ou suspicion de polyhandicap de tous les âges et leurs aidants

Non accompagnées par un service médico-social

En situation de rupture de parcours (en attente d'une réponse médico-sociale, en rupture de soin etc...)

En situation de risque de rupture de l'accompagnement existant (accueil qui ne répond plus aux besoins, risque de déscolarisation, choix de vie à domicile etc...)

L'équipe !

Direction
 Pôle administratif
 Coordinateur de parcours
 Ergothérapeute
 Psychologue

Modalités d'accès

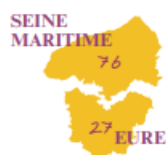
Via un contact direct : famille, usager, professionnels, pour une évaluation de la situation

Sur notification MDPH

Gratuit (financé par l'A.R.S.)

Je contacte le PCPE qui m'accompagne pour les démarches auprès de la MDPH ou je contacte directement la MDPH

Où ?



Nos missions

Accompagner la personne et son entourage dans son parcours de vie, en fonction de ses demandes, ses compétences, ses capacités et de ses besoins. En mobilisant les professionnels de l'équipe du PCPE, les professionnels exerçant en libéral, les organismes gestionnaires partenaires et les professionnels de santé.

Le polyhandicap est une situation de vie d'une personne présentant un **dysfonctionnement cérébral** précoce ou survenu au cours du développement, ayant pour conséquence de **graves perturbations à expressions multiples et évolutives** de l'efficacité motrice, perceptive, cognitive et de la construction des relations avec l'environnement physique et humain. Il s'agit d'une **situation évolutive d'extrême vulnérabilité** physique, psychique et sociale au cours de laquelle certaines de ces personnes peuvent présenter, de manière transitoire ou durable, des signes de la série autistique.



Définition selon le décret du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques définit le polyhandicap.



**PCPE
POLYHANDICAP**
PÔLE DE COMPÉTENCES
ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES

58 rue Joseph Coddeville
76190 YVETOT



<https://nordouest.erhr.fr/pcpe-polyhandicap>



02.35.56.07.59



assistant.pcpepoly@ccas-yvetot.fr

© Crédits photos : Adobe Stock, Freepik, Canva

Avec l'appui de

Groupe National de Coopération Handicaps Rares (GNCHR)
2 rue Mozart – 92 110 CLICHY
www.gnchr.fr

